

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 13 juin 2013

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Général**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance du 10 juin 2013**

**2013 DASES 359 G** Subvention et convention avec l'association Fédération de Paris du Secours populaire français (18e).

**Mme Olga TROSTIANSKY, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 1 612-1 et 3 411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 28 mai 2013, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, lui propose de signer une convention annuelle avec l'association « Fédération de Paris du Secours Populaire Français », dont le siège social est situé 6, passage Ramey à Paris 18<sup>ème</sup>, qui lui attribue une subvention de 50.000 euros au titre de 2013 pour l'action de ses permanences d'accueil et de solidarité pour les personnes isolées et les familles démunies de Paris ;

Sur le rapport présenté par Mme Olga TROSTIANSKY, au nom de la 6e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Monsieur le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, est autorisé à signer une convention annuelle avec l'association « Fédération de Paris du Secours Populaire Français » (numéro SIMPA 17 423 et numéro de dossier 2013\_01354), dont le siège social est situé 6, passage Ramey à Paris 18<sup>ème</sup>, qui lui attribue une subvention de 50.000 euros au titre de 2013 pour l'action de ses permanences d'accueil et de solidarité de personnes isolées et de familles démunies de Paris. Le texte de cette convention est joint au présent délibéré.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 65, rubrique 584, nature 6574 ligne DF 34 015 du budget de fonctionnement du Département de Paris de l'exercice 2013 et suivants sous réserve de la décision de financement.